



FONDS THIRIONET 2010

DES BOURSES POUR LES JEUNES ARTISTES APPEL AUX CANDIDATS

AIDE
AUX JEUNES
ARTISTES

Depuis quinze ans, des bourses provenant des intérêts du « Fonds Monsieur et Mademoiselle Thirionet » sont octroyées à des jeunes artistes qui se consacrent avec talent à la pratique des arts et dont le perfectionnement des recherches se trouve entravé par un manque de moyens financiers.

Soixante d'entre eux pratiquant les disciplines les plus variées (musique, danse, arts de la scène, cinéma, arts plastiques, etc.) ont à ce jour bénéficié de cette aide.

Un appel est lancé pour la sélection 2010.

Le travail des candidats devra témoigner d'un niveau de qualité ou d'un degré de développement qui justifie l'utilité d'une prolongation des études.

Le Fonds privilégie surtout les stages chez des maîtres particuliers, dans des ateliers spécialisés, des écoles spécifiques...

À noter que le Fonds n'intervient pas, a priori, pour l'achat de matériel, le financement de productions ou d'études dans les réseaux d'enseignement traditionnels et que les montants des bourses d'encouragement ne couvrent pas la totalité des frais.

Les candidats à la sélection 2010 doivent être âgés de dix-huit ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 31 décembre 2010, soit être nés dans la Province de Namur, soit y être domiciliés ou y résider, soit y avoir habité durant deux années.

Le règlement complet d'octroi des bourses peut être demandé au Service de la Culture de la Province de Namur, Avenue Reine Astrid, 22 A, à Namur (Tél. : 081 77 67 74 - 77 53 07 - Fax : : 081 77 69 43 - Courriel : bernadette.laloux@province.namur.be) où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus..

Les dossiers de candidature doivent être introduits **au plus tard le 30 avril 2010.**